

ANNEXES À L'HISTOIRE DU KENDO EN FRANCE

Depuis la mise en ligne sur internet de l'article sur l'histoire du kendo en France, plusieurs personnes se sont manifestées pour apporter quelques précisions, corrections et témoignages. Nous en donnons ici deux. Le premier concerne les tout-débuts du kendo, puisqu'il est dû au premier champion de France de kendo, en 1959. Le second concerne la période des années soixante qui voit renaître la pratique après la mort de Jim Alcheik. Nous ajoutons aussi la couverture du livre de Paul Budden : The Oshu Kendo Renmei. History of British and European Kendo (1885-1974) paru chez Bunkasha International en 2017, qu'il a bien voulu nous adresser. Que tous en soient chaleureusement remerciés.

Le premier championnat de France de Kendo (Salle Wagram, 3 avril 1959)

Comme prévu, vous trouverez ci-dessous le résumé de mon parcours lors de la première époque des nouveaux arts martiaux en France décrite succinctement sur Internet. Je vous laisse toute latitude pour remanier ce texte à votre convenance sans aucune restriction de ma part. Vous pourrez bien entendu supprimer ou modifier certaines parties qui concernent surtout le karaté ; vous pouvez donc supprimer plus de la moitié de ce texte si vous le pensez nécessaire. Je vous ai surtout contacté pour resituer Maître SUGIYAMA dont on ne parle pas, par rapport à MOCHIZUKI.

Je m'appelle Jacques Lévy et j'ai participé aux débuts des arts martiaux en France hormis le judo ; cela concerne surtout le karaté, l'aïkido et le kendo. Vous trouverez en annexe la photo de la coupe que ma remise le Président du Conseil Municipal de Paris pour le premier championnat de kendo en France, à la Salle Wagram de Paris, en 1959, ainsi que ma carte d'adhérent au club rue Parmentier.

Cela fait longtemps que j'ai envie d'apporter quelques précisions sur cette période dont je ne pensais pas qu'il pouvait y avoir quelques récits sur Internet étant donné qu'à cette époque même le Minitel n'existait pas. C'est en évoquant relativement récemment avec humour (vous découvrirez plus loin pourquoi) cette période avec mes amis, qu'un de ceux-ci a fait des recherches (pour vérifier mes dires) et m'a montré qu'il y avait des écrits à ce sujet. Ce qui m'a le plus gêné était qu'on ne parlait pas du japonais SUGIYAMA mais seulement du fils de MOCHIZUKI alors que ce dernier était inexistant face au premier. MOCHIZUKI était présenté comme troisième dan de karaté et n'intervenait qu'à ce titre mais malheureusement pour lui, il était petit, dans les 1,60 m et peut-être moins et ne devait pas peser 50 kg. On disait déjà à l'époque qu'avec un physique désavantageux, il fallait travailler cinq fois plus, ce qui conduit en fait à des impossibilités de temps d'entraînement et conduit aux catégories. J'ai pu le vérifier car en combat contre lui, malgré ses trois dan, je suis monté très doucement en puissance pour lui faire comprendre que je devenais sérieux (il ne parlait pas français tout comme SUGIYAMA d'ailleurs) et je l'ai contraint à sortir du tatami. Autant vous dire que cela ne se faisait pas et qu'il était rouge de colère.

Par contre, en ce qui concerne SUGIYAMA qui devait mesurer entre 1,75 m et 1,80 m avec une force physique certaine, c'était une toute autre affaire et je ne vois pas qui aurais pu lui résister plus de quelques secondes en France dans l'une des deux disciplines, karaté et aïkido ; cette dernière discipline semblait d'ailleurs être sa spécialité ; il aimait s'amuser à ce qu'on le tienne à six ou sept très fermement et nous mettait tous à terre sans que nous ne puissions rien faire ;

nous n'avons jamais pu même commencer à atteindre ce niveau. Malgré mon 1,82 m et une certaine force avec mes trois ans de culturisme, ainsi qu'une rapidité au-dessus de la moyenne, je n'étais rien devant lui et je tiens à lui rendre hommage comme Grand Maître. J'aurais aimé voir un combat entre Shoji SUGIYAMA et un Mac Tyson de l'époque par exemple ; j'aurais parié sur Shoji SUGIYAMA sans hésitation.

A posteriori, je m'aperçois que je n'ai jamais combattu Shoji SUGIYAMA en kendo et que je n'ai jamais suivi ses cours ; pourtant il devait en donner et avait même fait par erreur une déchirure d'environ 1 m sur un carré de tatami lors d'un entraînement avec un vrai katana. Pourtant, j'ai eu beaucoup de cours particuliers gratuits avec lui en karaté (avec MOCHIZUKI également), cours se terminant par des combats. Je n'ai pas eu de cours particuliers avec lui pour l'aïkido mais c'est toujours moi qu'il prenait comme Sparring-partner pour les entraînements et ses démonstrations. Le problème était que je ne savais jamais ce qui allait m'arriver ; je me souviens d'une fois où je suis littéralement parti en l'air pour retomber à 4 m, mon corps était bien vertical en l'air et mes bras et jambes horizontaux ; tout le monde a bien rigolé, mais moi pas et nous n'avons pas réussi le reproduire !

Je me demande pourquoi Shoji SUGIYAMA n'a jamais cherché à faire une seule rencontre de kendo avec moi, ce qui n'était pas le cas en karaté et en l'aïkido où il me dominait nettement. Pour le kendo cela aurait été différent puisque les coups sont vraiment portés et que l'on ne risque rien avec l'armure. Avait-il jugé que c'était trop risqué pour son ego ? Je ne le saurai jamais. Je pense que cela aurait été malvenu de ma part de lui demander un combat. Par ailleurs, toujours dans le but de décrire l'atmosphère et les difficultés du moment, je précise que je travaillais 10h30 par jour en usine en tant qu'ébéniste, soit 52h30 par semaine (on était loin des 35 heures !) et que chaque soir j'ajoutais, soit le sport, soit les cours du soir pour mon diplôme de brevet d'enseignement industriel. L'ambiance à la maison n'était pas extraordinaire non plus, d'où mon mariage à 19 ans qui était une façon courante à l'époque de s'échapper du milieu familial. Il faut savoir également qu'à cette époque particulière, se loger était quasiment impossible pour des jeunes.

Bien qu'en karaté il n'y ait quasiment pas de saisie, j'avais senti le besoin d'apprendre les chutes. Un des élèves qui venait du judo m'a proposé de travailler ensemble sur le sujet. Il avait une cyphose très nette qui apparemment non seulement ne le gênait pas mais lui permettait de bien rouler lors des réceptions ; il disait qu'on pouvait le balancer en l'air comme on voulait et qu'il retombait toujours bien. Nous avons beaucoup progressé tous les deux sur les différents types de chutes jusqu'à faire le saut de fenêtre à 1 m de hauteur avec les deux mains en tenant la ceinture. Nous avons également travaillé à nous relever d'un coup de rein. Après cela nous avons estimé que c'était suffisant. Cet entraînement m'a beaucoup servi dans la vie courante sur des chutes accidentelles.

Quelquefois, des « voyous » que l'on repérait facilement venaient au karaté. C'est moi qui étais chargé de les affronter pour tester leurs motivations réelles (sportif ou voyou) ; aucun d'eux n'est resté plus de deux séances ; le travail imposé ne leur convenait pas du tout et le but à atteindre dans les combats leur semblait trop difficile.

Deux boxeurs sont venus voir également et leur comportement était tout autre ; c'était des gentils et de vrais sportifs sachant rester humble devant l'adversaire. J'étais également chargé de les tester et ils ne sont pas restés devant la supériorité des techniques du karaté par rapport à la boxe. Par contre, je dois ajouter que beaucoup plus tard, j'ai eu un collègue de travail champion d'Europe de boxe poids lourd que je n'aurais pas voulu affronter. Je n'aurais eu pour me défendre (peut-être !) que le seul coup défendu dans tous les types de combats réguliers, car trop facile, très rapide, à grande allonge et difficile à voir venir : la pique aux yeux.

Je suis étonné de voir repris seulement le nom de MOCHIZUKI et jamais celui de SUGIYAMA dans tous les écrits que l'on peut trouver sur Internet. C'est SUGIYAMA bien entendu qui a arbitré cette première coupe de France de kendo. Après la finale que j'ai gagnée contre Jim ALCHEIK,

SUGIYAMA est venu me féliciter dans les vestiaires ; je l'ai raconté à Jim ALCHEIK qui m'a dit qu'au Japon cela était rare et voulait dire que mon combat avait été exceptionnel et qu'il était très content pour moi et ne m'en voulait pas, mais que s'il avait prévu cette conclusion, il aurait prévenu SUGIYAMA afin que ce soit lui qui obtienne la coupe.

Je peux ajouter un détail au sujet de SUGIYAMA : son « spécial » en karaté dont je ne me souviens plus du nom et que je n'ai pas pu retrouver dans les descriptions sur Internet, était le coup de pied de côté donné avec le tranchant mais porté de face ; cela nécessitait une certaine souplesse au niveau de la hanche et du bassin mais alliait la rapidité du coup de pied de face et la puissance du coup de pied de côté ; il servait aussi bien en attaque qu'en défense. J'avais le même spécial que je croyais avoir inventé avant que SUGIYAMA m'en donne le nom. Je suis surpris de ne jamais voir cette technique employée dans les combats. Par contre il est vrai qu'à l'époque on n'employait quasiment pas les coups de pied retournés qui sont dévastateurs et nécessitent un entraînement spécial pour les contrer.

Maintenant que je me suis mis un peu en vedette, je vais raconter l'envers de la médaille qui va en laisser certains dubitatifs : en fait, j'étais surtout un karatéka et devant le manque de pratiquants et de concurrents pour le kendo que je ne pratiquais pas du tout, Jim ALCHEIK m'a formé pendant une demi-heure seulement dans les vestiaires de Wagram pour compenser ce manque. Le kendo n'ayant que quatre coups, il fallait surtout retenir le nom des attaques à crier en japonais en même temps qu'on les portait ; ma rapidité et ma force ainsi que certainement un don pour les armes blanches ont fait le reste. Encore à noter qu'en demi-finale, j'ai combattu un judoka, commando marine par ailleurs, et que cela a été rapporté comme le vrai combat de finale ; j'entends encore la salle s'étonner bruyamment quand mon adversaire a voulu me porter un coup à la tête et que je suis passé très rapidement sous son sabre relevé avec un genou en terre pour le frapper en travers de sa poitrine. Il faut dire qu'auparavant le même soir, j'avais perdu un combat de karaté à cause de deux balayages qui ont été comptés comme ippon alors que je trouvais que cela n'avait jamais tué quelqu'un, que le combat n'était pas terminé et que ce n'était pas dans l'esprit du karaté. Il aurait fallu m'achever, ce qui était une autre histoire. J'étais très en colère et je crois que cela m'a donné une rage, une force et une rapidité particulière que seul le kendo permettait d'exprimer sans retenue grâce à l'armure. Un vrai combat ou l'on risquerait sa vie n'a rien à voir avec ce sport.

Jim ALCHEIK semble avoir fait venir ces armures en nombre suffisant mais je ne peux pas le préciser. L'équipement que nous avions était composé d'armures complètes telles qu'on les voit représentées aujourd'hui. Le sabre était de bambou et de très bonne facture également.

À Wagram, le championnat s'est déroulé sur le ring utilisé pour les rencontres de boxe, dont les poteaux et les cordes avaient été retirés. La hauteur du plateau était donc de 1 m.

Je ne me rappelle pas (il y a 64 ans) avoir participé à des entraînements de kendo sérieux. J'ai dû assister et participer à deux ou trois démonstrations ; un sabre en bois a été présenté ; c'était un bois dur comme du chêne mais il était de couleur rouge clair, peut-être teinté, ou alors en acajou.

Par ailleurs, devant le peu d'anecdotes rapportées de cette époque, j'aimerais en raconter une concernant le premier (?) championnat de France de karaté à Coubertin auquel j'ai participé :

J'ai fait mes premières armes à la montagne Sainte-Geneviève avec Henri PLÉE qui avait créé la fédération de karaté en France. Quand Jim ALCHEIK est revenu du Japon, il était trop tard pour lui, d'après ce qu'il m'a raconté, pour prendre cette fédération et il s'est donc reporté sur la FFATK, Fédération Française d'Aïkido, Taijitsu, Karaté, et il a ouvert le club de la rue Parmentier. Cette salle était plus proche de mon domicile et possédait le plus grand tatami d'Europe d'après lui ; j'ai donc quitté la montagne Geneviève pour la rue Parmentier.

Afin de participer au championnat organisé par la fédération française de karaté, j'ai donc dû retourner participer aux éliminatoires rue Sainte-Geneviève. J'ai réussi à me qualifier mais je devais marquer plusieurs fois pour qu'un ippon soit retenu, ce qui était très frustrant. Par exemple, je me souviens d'un adversaire de 35 ans environ (j'en avais 19) surtout judoka, du même gabarit que PLÉE, c'est-à-dire avec un embonpoint certain qui avançait vers moi malgré mes ippons ; rapidement j'ai décidé de ne plus reculer et je me suis retrouvé à genoux sur ces deux épaules pour obtenir le point.

J'ai eu le tort de rapporter ce mauvais arbitrage à Jim ALCHEIK qui a téléphoné à PLÉE en lui disant qu'il m'avait recommandé de porter vraiment les coups en cas de tricherie. PLÉE ayant compris que je pouvais tuer d'un seul coup de poing comme il avait pu le constater, surtout en voyant l'aspect de mes deux ken à chaque main. En effet, je m'étais fabriqué un makiwara à la maison, sur lequel je m'entraînais chaque soir, 500 coups de chaque main et la même chose pour les sabres de mains soit 2000 coups tous les soirs en plus de mon entraînement quatre fois par semaine, soit 12 heures au total, moitié en tant qu'élève, moitié en tant que moniteur. Une de mes démonstrations, la plus difficile, consistait à casser cinq plaques de fibrociment d'un centimètre chacune soit 5 cm au total sur 8 cm de large, posées sur deux briques écartées seulement de 5 cm. Je pouvais aussi faire 2 creux avec mes deux Ken en frappant dans un mur de plâtre. Plusieurs élèves ont essayé de suivre mon entraînement au makiwara mais ils ont tous abandonné, dont certains sur blessure. Une petite épaisseur de cartilage s'était formée entre les os et ma peau. Après l'entraînement, certains jours, mes deux Ken devenaient bleus en se remplissant de sang. J'utilisais également du formol pour durcir la peau sur les deux Ken de chaque main comme je l'avais entendu dire. La petite épaisseur de cartilage a disparu après avoir arrêté cet entraînement et je pense avoir eu beaucoup de chance de n'avoir eu aucune séquelle de cet entraînement trop forcé et trop rapide. Lors d'une émission télévisée avec Roger Couderc qui m'avait présenté comme un jeune espoir (qui ne s'est pas réalisé !), nous étions assis sur les jambes pliées avec les deux poings en avant et ma famille et des voisins qui avaient vu l'émission, m'ont rapporté avoir été étonné par ces deux Ken qui se remarquaient à chaque main.

Puis c'est dans les vestiaires de Coubertin que j'ai appris que nous devions revêtir une armure faite de plaques de contreplaqué relié par des petites chaînes sur le visage et le haut du corps, chaque plaque ayant des clous avec la pointe vers l'extérieur et dépassant d'au moins 1 cm ! J'avoue avoir été déstabilisé en comprenant que cela avait été fait à cause de moi. Jim ALCHEIK a su plus tard que PLÉE avait fait venir ces armures en urgence du Japon. Ces armures ont été sifflées dès notre arrivée sur le tatami de Coubertin et je crois qu'on ne les a jamais plus revues. Je n'ai rien gagné ce soir-là, fin de l'épisode. PLÉE était bien la plaie de l'époque selon la rumeur. Mes 28 mois d'armée forcée et mon mariage à 19 ans ont stoppé ma carrière sportive. Je crois qu'à un an près, avec un titre de champion de France dans les arts martiaux, je serais allé directement le faire au bataillon de Joinville mais je n'étais pas dans le tempo. Fin de mon histoire. Peut-être est-il intéressant de savoir que certains noms qui sont réapparus en se réclamant des débuts de ce club MOCHIZUKI ne m'ont laissé aucun souvenir. Par exemple le président J. Blanc qui figure sur ma carte de club, devait venir du judo ; je ne l'ai rencontré que dans le bureau mais jamais sur le tatami.

Dernière chose à ajouter sur le club MOCHIZUKI de la rue Parmentier : le club était au premier étage du bâtiment et le rez-de-chaussée était loué à un spécialiste du jiu-jitsu. Ce dernier s'est plaint auprès de moi du fait que Jim ALCHEIK l'avait relégué dans cet endroit assez sombre.

Il avait quelques agrès de culturisme également et seulement deux ou trois élèves ; il m'a paru d'un niveau assez élevé bien que je n'aie pas pu le vérifier. J'en parle surtout car ces Ken m'ont impressionné ; il pratiquait leur formation depuis des années ; ils étaient encore plus gros que les miens et la peau était devenue de la corne marronne. Je pense qu'il utilisait également le formol et

que c'était certainement lui qui m'avait conseillé de m'en servir.

J'espère que tous ces renseignements contribueront à révéler en partie l'ambiance et l'atmosphère de cette période particulière du début des arts martiaux à Paris, hors le judo.

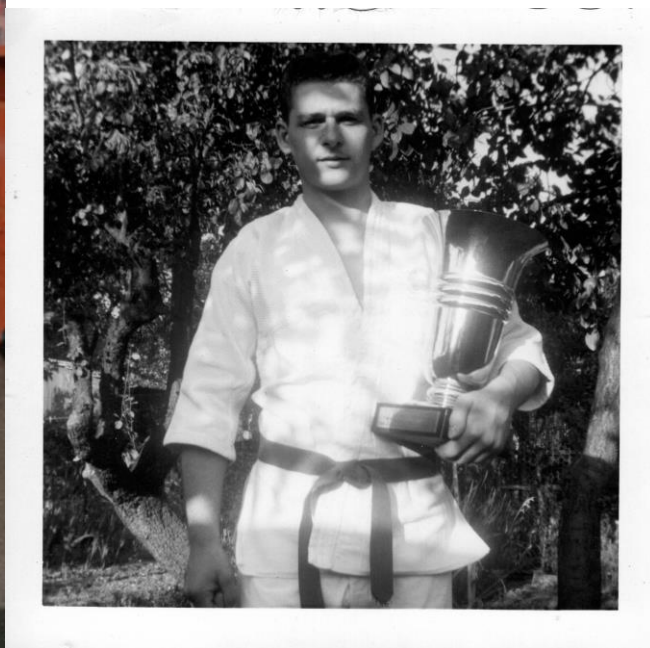
Jacques LÉVY
Décembre 2023



AIKI-DO - JUDO - KARATE - KENDO		GRADE	
TAI-JITSU		Grade	Date
Section	KARATE	blanche	
N°	112	GOKYU	
		jaune	
		YON KYU	
		orange	
		SAN KYU	
		verte	
		NIKKYU	26/2/58
		bleue	
		IKKYU	9/8/58
		maroon	
		SHODAN	15/5/59
		noire 1er dan	
		NIDAN	
		noire 2e dan	
		SANDAN	
		noire 3e dan	
		YODAN	
		noire 4e dan	

NOM LÉVY Jacques

ADRESSE 87, rue E. Savat
Montreuil - Le Président, J. BLANC





Billet et programme du premier championnat de France de Kendo (© Jacques Lévy)

Le Président et les dirigeants de la Fédération Française d'Aïkido, Tai-Jitsu et Kendo sont heureux de remercier les professeurs, les clubs, les donateurs et les annonceurs qui ont contribué au succès du

1^{er} GALA DES ARTS MARTIAUX JAPONAIS

★●★

LES PROFESSEURS

ALCHEIK, BARDEL, CAMBOURAKIS, COCATRE, COUTURIER, DROUIN, DUBOUCHEIX, FLOQUET, FORESTIER, GALAIS, HAMOT, HERNAEZ, HOANG-NAM, KAMWA, LANDRA, LEMPEREUR, LEROUX, LEVY, ORLANDO, PETER, PIERRARD, REGNIER, SEBBAN, TAM MYTHO, VAN-NAM et VERGNE.

★●★

LES CLUBS

Académie des Arts Martiaux, 24, rue de la Montagne-Ste-Geneviève, Paris-5°. Pr. HAMOT.

Bo-Jitsu Club, 62, av. Parmentier, Paris-11°. Pr. GALAIS.

Club des Etudiants, 11 bis, rue d'Auteuil, Paris-16°. Pr. VAN-NAM.

Club MOCHIZUKI, 62, av. Parmentier, Paris-11°. Pr. ALCHEIK.

Etoile Sportive St-Michel, 10, r. du Liban, Paris-20°. Pr. LEMPEREUR.

Ecole des Arts Martiaux EDF-GDF, 27, r. Bergère, Paris-9°. Pr. COCATRE.

Fédération Vietnamienne de Karaté, 12, r. Pestalozzi, Paris-5°. Pr. HOANG-NAM.

J.C. Daumesnil, 174 ter, r. de Charenton, Paris-12°. Pr. PIERRARD.

J.C. Levallois, 58, av. du Président-Wilson, Levallois. Pr. LANDRA.

J.C. Montparnasse, 221, bd Raspail, Paris-14°. Pr. SEBBAN, BARDEL.

J.C. Reuil (C.S.A.D.N.), 18, r. Galliéni, Reuil-Malmaison. Pr. HERNAEZ.

Sporting-Club Jaz, 46, r. Ed.-Vaillant, Puteaux. Pr. DROUIN.

★●★

LES COUPES

La Coupe du Président du Conseil Municipal de Paris.

La Coupe de notre Président : M. R. ELGUI

et la Coupe MARTINI

★●★

PROGRAMMIE

Nous vous présentons les numéros classés par art martial et non dans l'ordre où vous pourrez les voir :

AIKIDO

Attaques supérieures, par M^{es} SUGIYAMA et ALCHEIK.

Défense contre armes diverses, par M^e ALCHEIK.

Fondements de l'Aïkido, par M^e ALCHEIK et ses premiers professeurs.

Attaques et ripostes, par le Dr ALBOUY et deux élèves du Club Mochizuki.

Prises et contreprises, par COCATRE-GALAI et SEBBAN-BARDEL.

Entraînement des néo-professeurs formés par la F.F.A.T.K.

IAI-JITSU

Kata au sabre, par J. ALCHEIK.

JUDO

M^e SUGIYAMA, 4^e dan, contre 10 ceintures noires de Judo.

COUPE DE JUDO

J.C. Montparnasse

J.C. Daumesnil

Etoile Sportive St-Michel

Académie des Arts Martiaux

arbitrage : M^e SUGIYAMA.

Le Judo et les enfants, par G. LEROUX, professeur au Cercle Militaire.

KARATÉ

Bris de planches, par J. ALCHEIK.

Kata de défense, par HOANG-NAM, de la Fédération Vietnamienne de Karaté.

Démonstration de combat, par TAM-MYTHO et ses élèves du Paris-Karaté-Club.

Démonstrations techniques, par VAN-NAM, GALAIS, LEVY.

Coupe du Président de la Fédération Française d'Aïkido-Kendo

Ecole des Arts Martiaux EdF-GdF

Club des Etudiants

Club Mochizuki-J.B. Say

Fédération Vietnamienne Karaté

Bo-Jitsu Club

arbitrage : M^e SUGIYAMA.

KENDO

CHAMPIONNAT DE FRANCE

PETER

KAMWA

REGNIER

ORLANDO

ALCHEIK

COCATRE

LEVY

FORESTIER

arbitrage : M^e SUGIYAMA, BLANC, ALBOUY.

Commentaires : R. REGNIER.

Officiels : G. LEROUX, J. LULLIER, M. BORZATTA.

Chronométrage : LEMPEREUR.

LE KENDO

Esime à deux mains, typiquement japonaise. Sabre symbolisé par le shinai (sabre en bambou qui donne à ce sport beaucoup de vie, de vitesse, d'efficacité sans risques). Développe l'esprit et l'agilité du corps au plus haut point. Amélioration physique équilibrée par l'usage des deux mains et une attitude de face. Les combattants portent une armure de protection. Le masque (mein), le plastron également en bambou (do), le sous-plastron (tare) et les gants (koté). En Kendo, les points comptent lorsque l'un des deux combattants frappe nettement sur la tête de l'autre ou le pique avec le bout du shinai sur la languette du casque, ou le frappe du côté de la lame sur la poitrine ou sur les mains. Aucune autre partie du corps ne compte.

SACHEZ VOUS DÉFENDRE

Démonstration par :

Francine CHALMIN - Catherine CLAIR
Magali DEPOYS - Jacqueline DUMAREST
Colette GIRALDON - Nicole PEGEOT

IMITEZ-LES



Que vous soyez jeune
ou moins jeune
Femme ou Homme

consacrez une heure par semaine
pendant six mois

à la pratique de SACHEZ VOUS DEFENDRE
(6 séries de 4 leçons)

Méthode facilement assimilable par tous
agrémentée par une séance de culture physique

TOUS LES MERCREDIS au CLUB MOCHIZUKI
62, avenue Parmentier, Paris-11^e

BON pour une leçon gratuite

Sachez vous défendre

62, Avenue Parmentier, Paris-11^e (Métro St-Ambroise)

LA FÉDÉRATION FRANÇAISE D'AIKIDO, TAI-JITSU ET KENDO

Son Comité directeur :

Président : R. ELGUI — Vice-Président : R. ALBOUY
Secrétaire général : J. BLANC — Secrétaire administratif : R. REGNIER
Trésorier général : A. ALCHEIK

Ses Directeurs techniques :

Shogi SUGIYAMA, expert japonais, 6^e dan Aïkido, 4^e dan Judo, 2^e dan Karaté-Kendo-Iai-Jitsu.

Jim ALCHEIK, expert français, 3^e dan Judo et Aïkido, 2^e dan Karaté, Kendo et Iai-Jitsu.

Elèves du Maître MOCHIZUKI MINORU, Président du Yoseikan.

Son entraînement :

JUDO : Lundi, mardi, jeudi, samedi.

AIKIDO : Mardi, vendredi, samedi.

KARATE : Lundi, mardi, mercredi, jeudi.

JUDO enfants : Jeudi, 10 à 12 heures.

SACHEZ VOUS DEFENDRE : Mercredi.

KENDO-IAI-JITSU : Sur rendez-vous.

Ses installations : 2 salles, tapis 120 m², 2 vestiaires, 7 douches.

Son stage à l'île de Ré : du 1^{er} juin au 30 septembre.

Renseignements : J. ALCHEIK, 62, av. Parmentier, Paris-11^e.

Village de vacances, bungalows, camping libre, pension complète.

Sa revue : DEFENSE POUR TOUS, en vente dans les kiosques au prix de 130 F. Publicité : R. REGNIER, CEN 72-86.

POUR LES PROFESSEURS DE JUDO : Cours accélérés le soir, à partir de 21 h. pour l'obtention du 1^{er} dan d'Aïkido.

ABONNEZ-VOUS A NOTRE REVUE

Veillez m'abonner pour 6 numéros à **Défense pour tous**.

NOM Adresse

Je joins la somme de 700 F au C.C.P. n° 16.528-25 de J. ALCHEIK, 28, rue Yves-Toudic, PARIS.

Signature :



Shoji Sugiyama

La renaissance du kendo après la mort de Jim Alcheik

François Chartrain qui fut un des premiers Yudansha français nous a envoyé les précisions suivantes :

« 1°: que Tadakatsu Shiga a été présenté par Hiroo Muchizuki, fils du créateur de l'école du même nom, qui s'installera beaucoup plus tard avec ses deux fils à Aix-en-Provence (voir site Internet).

2°: Que le Conseil d'administration du 6 janvier 1968 de l'association « France Kendo Renmei », affiliée à l'Oshû Kendo Renmei, crée une commission des grades, d'une commission de la technique et de l'enseignement, afin d'aider maître Shiga « dans l'administration technique de la F.K.R. », et que sont élues au sein de ces deux commissions:

« MRS/ CALHOUN, CHARTRAIN, FLOQUET, DURAND, GOMEZ et HAMOT » (page 3),

Qu'une rencontre européenne a été organisée à Paris le dimanche 5 mai 1968, Que les trois premiers « premier dan » reçus en France ont été Robert Calhoun, François Chartrain et Alain Gomez, le 24 juin 1968 (document de François Chartrain communiqué).

3° Que les trois premiers dan nommés faisaient partie de l'Amicale Mochizuchi, qui n'avait rien d'un regroupement mondain (l'imaginer est même ridicule, connaissant Hiroo Mochizuki), que c'est grâce cela que F. Chartrain a effectué avec Maître Shiga des démonstrations publiques (Cité Universitaire, entre autres), car Maître H. Mochizuki lui a enseigné le liai jutsu. »

François Chartrain me disait aussi, lors d'une conversation téléphonique que T. Shiga, alors jeune 4^e dan, avait été présenté à Mochizuki à la fin de l'année 1965 ou au début de l'année 1966.

Je reproduis ici les documents qu'il a eu la gentillesse de m'adresser et dont je le remercie.

Tanguy L'Aminot

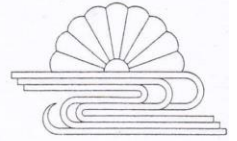
Documents

1. Carte de grade de François Chartrain signé par T. Shiga et médaille de la FKR.
2. Compte rendu de la réunion du bureau de la FKR du 25 janvier 1968.
3. Lettre de Claude Hamot informant de la venue de Knutsen (21 février 1968).
4. Lettre du président de l'European Kendo Renmei du 1^{er} mars 1968 reconnaissant la FKR comme seul « organisme responsable de contrôle du kendo en France ».
5. Lettre de la FKR annonçant une rencontre internationale en mai 1968.
6. Convocation de la FKR du 20 avril 1968.
7. Convocation de T. Shiga pour la préparation du tournoi européen des 4 et 5 mai 1968.
8. Affiche du premier tournoi européen de kendo organisé par La FKR le 5 mai 1968.
9. Couverture du livre de Paul Budden : The Oshu Kendo Renmei

1968

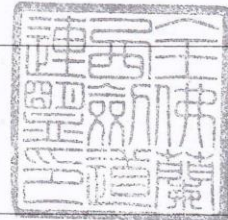
France Kendo Renmei

1969



1970

le président



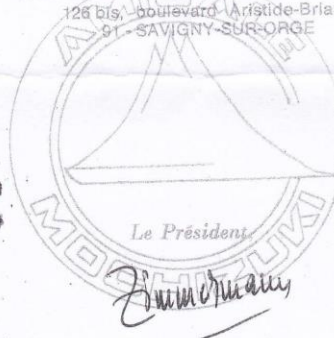
1971

le conseiller technique

*reels
(P.P. v re au un ben
reheats)*

L'AMICALE « HIROO MOCHIZUKI »

126 bis, boulevard Aristide-Briand
97 - SAVIGNY-SUR-ORGE



NOM **CHARTRAIN**

Prénom **François - Gérard**

CLUB **J-C-R**

Le Président,

Le Sociétaire,

Chartrain

M E M B R E A C T I F



CERCLE YAMA-ARASHI

JUDO - AIKIDO - KARATÉ - KENDO - JU-JITSU - SELF-DEFENCE

CARTE DE MEMBRE D'HONNEUR

délivrée à

M **CHARTRAIN R**

Rue **57 rue de Dathewim P14**

Club **Bellevue**

ANNÉE 1968

Le Secrétaire,

柔道

*Club de Bruxelles →
de Tiellemans*

carte de membre
actif

no.

09

grade

date et visa

初級 24/6/68 賀正
1^e Dan 賀正

photographie

F. CHARTRAIN.

signature du titulaire

nom, prénom CHARTRAIN François

date de naissance 6-11-1943

adresse 51 rue du Montparnasse
Paris 14^e

club

Voiko

↑
reproduction de
De Shiba



FRANCE KENDO RENMEI

(F. K. R.)

Agenda 675-1-84

Procès Verbal de la réunion du Conseil d'administration du 6/1/1968. (Projet)

..*.*.*.*.*.*.*.*.*.*.*.*.*.*

Etaient présents les membres du C.A. suivants: (MR.SHIGA à titre d'expert)

Mrs: DURAND, FLOCQUET, HAMOT, LASSELIN, PERRIER, PETEL

Mr: MARTIN, représentait son épouse Mme MARTIN

Etaient invités et présents à la réunion:

Mrs: BIGOUREAU, CHARTRAIN, GOMEZ ainsi que MR. STOEGER à titre d'observateur.

La séance est ouverte à 8H 50 par le Président qui après les paroles de bienvenue passe la parole au Secrétaire Général; celui ci remercie MR. BIGOUREAU de son hospitalité et demande, puisque cette réunion est la première du C.A., que l'on veuille ^{bien} retracer la chronologie des faits qui ont amené la création de cette association, ainsi qu'exposer la situation actuelle.

Preennent alors et à tour de rôle la parole Messieurs:

BIGOUREAU, FLOCQUET, MARTIN, GOMEZ.

Le Conseil prend connaissance de différents documents traduits de l'Anglais et du Japonais.

A la suite d'un assez long et parfois vif échange de vue, le conseil vote à l'unanimité les résolutions suivantes:

1/ Monsieur SHIGA est nommé "Conseiller Technique" de l'Association, et dirigera à ce titre les commissions techniques ^{dans} lesquelles il sera assisté de différents membres de l'Association.

2/ En tant que seul organisme Français reconnu par la ZEN NIPPON KENDO RENMEI par l'intermédiaire de l'OSHU KENDO RENMEI (Féd. Europ. de KENDO) le C.A. transmettra la nouvelle de ses activités dans tous les domaines (Grades, Enseignement, Compétitions etc....) à cette dernière.

3/ Mandat est donné au Président et au Secrétaire pour établir un projet de lettre destiné aux deux organismes cités au § 2. Ce projet sera soumis aux différents membres du C.A. et retourné par eux, avec leurs corrections éventuelles, dans les plus brefs délais

Une amicale discussion s'élève alors sur l'opportunité d'engager des pourparlers avec la F.F.J.D.A. pour faire reconnaître par elle la F.K.R. comme ^{seule} association habilitée à décerner des grades et à diffuser l'enseignement du KENDO. ~~Il n'est pas possible de...~~

L'engagement de ces pourparlers ne semble pas souhaitable actuellement à l'ensemble du C.A. qui ne condamne pas cependant cette idée se promettant de la soumettre à nouveau au cas où la situation du KENDO Français évoluerait.

MR. HAMOT fait état de la conversation téléphonique qu'il a eu avec MR. PEYRONNET vice Président de la FÉDÉRATION FRANÇAISE DE KENDO. (F.F.K.)

D'après cette conversation la F.F.K. serait désireuse d'ouvrir ses portes à notre association et notamment à notre éventuelle commission de Grades et à son conseiller Technique *celle le plus valable par eux mêmes*
Après examen de la situation de la F.F.K. et notamment de sa position vis à vis du COLLEGE DES CEINTURES NOIRES, le C.A. décide de prendre des contacts avec la F.F.K. en vue de l'étude d'un accord éventuel, celui-ci étant soumis en principe absolu, à la liberté de la F.F.K. vis à vis de la F.N.J.T. Le principe de l'entrée de notre F.K.R. dans la F.F.K. étant exclu. Mandat est donné au Président pour établir ces contacts.

Le C.A. ratifie le projet d'organisation de deux tournois de KENDO, l'un ouvert à tous les pratiquants Français sans distinction de Fédération, ou de club. Date est prise pour le 31 MARS.

Le C.A. charge Monsieur Martin sur sa proposition d'engager des pourparlers afin d'obtenir le Gymnase de la Portes d'IVRY, pour cette manifestation à laquelle la plus large publicité sera donnée grâce à l'aide de MR. BIGOUREAU. Le C.A. fixe les modalités de ce tournoi dit "OPEN"

L'autre Tournoi sera projeté à l'échelon International. Le C.A. le prévoit pour le 5 MAI.

Invitation sera faite à l'Angleterre, la Belgique, La Suède, l'Allemagne, la HOLLANDE, l'AUTRICHE, ainsi qu'à tous pays se manifestant sur le plan du KENDO d'ici là.

Mr. BIGOUREAU offre au titre de la REVUE DES ARTS MARTIAUX le remboursement des Frais du Voyage pour quatre pratiquants Anglais.

Les modalités de cette compétition seront étudiées par une commission spéciale. La plus large publicité en sera faite dès à présent.

Le C.A. entame alors la discussion du point de l'ordre du jour concernant les cotisations, cette discussion permet d'entendre le point de vue de chaque membre, à la suite de cette discussion les dispositions suivantes sont adoptées

cinq membres avec à leur tête le Conseiller technique et le Président .
Le C.A. décide d'étudier le statut d'emploi du Conseiller technique
afin de fixer les bases d'une rémunération.
Cetté étude après accord du C.A. sera incluse dans le Règlement intérieur de
l'association.

Le C.A. décide alors de l'impression de papier et d'enveloppes à en-tête,
des cartes de membres, et de la confection d'insignes sur le modèle du
dessin de MR. SHINA.
MR STRONGER propose son concours pour les maquettes , à cet effet il
se mettra en relation avec MRS. BIGOURSAN & MAHOT.

Le Président lève la séance à 24 heures.

Le Secrétaire Général.

Le projet de Procès Verbal est communiqué par chaque membre du C. A. et
des commissions qui font part de leurs remarques à son sujet et l'adoptent
(avec des modifications qui sont y avoir lieu) lors de la plus prochaine
réunion du Conseil et de l'Administration.

FRANCE KENDO RENFELI

Le 21 Février 1960

Le Secrétaire Général

aux Membres du C.A.
et des Commissions Techniques

Cher Monsieur,

Nous recevons l'avis officiel que Monsieur KUTSEN, Secrétaire Général de la Fédération Européenne de KENDO viendra nous rendre visite samedi et dimanche .

Il nous a fait part de son désir de pratiquer avec les Membres les plus avancés de notre Association. Pourriez-vous venir samedi, 24 Février, à 14 h. au DOJO A.S.F.P. 3, Rue Massillon, PARIS; je pense qu'ensuite il serait bon que nous prenions tous contact avec Monsieur KUTSEN, qui désire faire connaissance avec notre Association.

Dans l'espoir de vous voir, recevez, cher Monsieur, l'expression de nos sentiments amicaux .

Claude /mit

EUROPEAN KENDO RENMEI

LE PRESIDENT

1^o MARS 1968

Le PRESIDENT
FRANCE KENDO RENMEI

Cher Monsieur,

Par cette lettre, "l'EUROPEAN KENDO RENMEI" donne l'avis de pleine reconnaissance à la FRANCE KENDO RENMEI en tant que seul organisme responsable de contrôle pour la représentation du KENDO en FRANCE. La Fédération Européenne de KENDO par la présente, vous souhaite officiellement la bienvenue et invite votre bureau à nommer deux officiels de la F.K.R. pour représenter les intérêts du KENDO Français aux rencontres officielles des représentants de la Fédération Européenne, Ce qui peut arriver de temps à autre.

La notification de votre reconnaissance a été faite à la FEDERATION MONDIALE DE KENDO et à la ZEN NIPPON KENDO RENMEI (Fédération KENDO de tout le JAPON)

Nous espérons sincèrement que votre KENDO se développera et se fortifiera dans l'avenir.

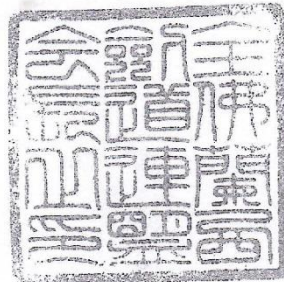
Fidèlement vos:

ROBERT VON SANDORFALVA

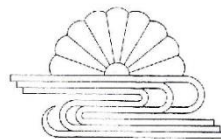
Président O.K.R.

ROALD M. KNUTSEN

Secrétaire Général O.K.R.



France Kendo Renmei



affiliée à l'Oshû Kendo Renmei Enseignement
et diffusion du kendo
pour la France
selon les normes
de la *Zen Nippon*
Kendo Renmei

Le Secrétaire Général

Lettre circulaire à Messieurs
Les membres du Conseil d'Administration et des Commissions.

Cher Monsieur,

Nous avons le très grand plaisir de vous prier de bien vouloir
trouver ci jointe une copie de la traduction de la lettre que nous
venons de recevoir de MR.SANDORFALVA président de l'OSHU KENDO RENMEI
(Fédération Européenne de KENDO)

Ceci représente une première étape, nous devons maintenant continuer
notre action; à cet effet nous vous rappelons notre manifestation du
31 MARS 1968 à 14h 30, au gymnase du Stade couvert de la PORTE d'IVRY;
CI BD MASSENA. PARIS 13^e. Métro: PORTE D'IVRY, à laquelle nous avons
convié les membres des différentes associations de KENDO que nous con-
naissions, nous comptons sur votre présence.

Nous vous rappelons également la date du 5 MAI pour une rencontre Inter-
nationale que la Fédération Européenne prend très au sérieux et pour
laquelle nous sommes déjà assurés des participations: Anglaises, Suisses,
Suédoises, et belges; nous nous réunirons donc pour la préparation de
cette réunion et pour un ordre du jour important en une séance du C.A.
et des Commissions le 20 AVRIL, voir la convocation ci jointe.

Nous vous prions d'aggréer cher Monsieur, l'expression de nos meilleurs
sentiments.

adresser la correspondance à

Charles Hamot
C. HAMOT 143 RUE DU D. BAUER
93 SAINT OVEN. 254 .77.59.

FRANCE KENDO RENWEI

Convocation du Conseil d'Administration
et des Commissions .

Réunion du Samedi 20 Avril 1968, à 21 H. précises

ORDRE DU JOUR

- 1°- Compte-rendu d'activité.
- 2°- Préparation de la Réunion internationale du 5 Mai.
- 3°- Réunion des Commissions Grades et Enseignement .
- 4°- Questions diverses .

Cette réunion aura lieu ; 18, Rue Sainte Marthe, PARIS (10°)
(au rez-de-chaussée)
(Métro : Belleville ou Colonel Fabien
(Parking sur le Bld de la Villette) .

Nous comptons sur votre présence .

Le Secrétaire Général

A l'attention des membres du C.A. de la F.K. RENWEI,
et des diverses commissions.

- Veuillez avoir l'obligeance de trouver ci jointes :
- 1°) Procès verbal de la réunion du 6/1/68; A conserver.
 - 2°) Projet de lettre à la ZEN NIPPON KENDO RENWEI
 - 3°) Projet de lettre à l'OSHE KENDO RENWEI.

Ces deux projets sont à annoter et à renvoyer dans un délai
de deux ou trois jours à

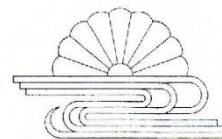
C. SAUOT
Chalet PAUL LANGEVIN
25 AUSSOIS

Sincèrement vôtres:

Le Secrétaire G.

(Signature)

France Kendo Renmei



affiliée à l'Oshû Kendo Renmei Enseignement
et diffusion du kendo
pour la France
selon les normes
de la *Zen Nippon*
Kendo Renmei

CONVOCAISON

Monseigneur SHIGA vous prie de vous rendre, muni de votre
équipement:

1°)

SAMEDI 4 MAI A 13H30 (Jusqu'à 16 H. environ)
à l'entraînement prévu avec les participants Européens
et les pratiquants Japonais
Au Gymnase du STADE FRANÇAIS
165 Ave du Vieux Port de Jiro. (Sas. Id)
BOULOGNE BILLANCOURT. Môtro/ MARCEL SEMBAT

2°)

DIMANCHE 5 MAI A 13H 30 (débat du shiai à 14H précises)
au Tournoi Européen Individuel
GYMNASIUM
26 BOULEVARD BLANQUI. PARIS 13^e
Môtro /Place d'ITALIE.

Monseigneur SHIGA donnera la compétition de l'équipe
pour le shiai collectif à la suite des résultats
du SHIAI individuel.

adresser la correspondance à

FRANCE KENDO RENMEI

Affiliée à la ZEN NIPPON KENDO RENMEI



PREMIER TOURNOI EUROPEEN DE KENDO
avec la participation des équipes de :

AUTRICHE BELGIQUE GRANDE-BRETAGNE
PAYS - BAS SUISSE FRANCE ET DE 10
EXPERTS JAPONAIS .

DIMANCHE 5 MAI 1968

à 14 heures

GYMNASE du BOULEVARD BLANQUI — Paris 13^e



COMPETITIONS INDIVIDUELLES
COMPETITIONS par EQUIPES NATIONALES
DEMONSTRATIONS par Maîtres et Experts Japonais

TOURNOI organisé par la France Kendo Renmei
sous le patronnage de la **DSHU KENDO** Renmei
et avec la participation:

LA REVUE DES ARTS MARTIAUX

37 rue de la Belle Feuille

92 - BOULOGNE . Tel: 408-12-46

European
Kendo
Renmei

THE OSHU KENDO RENMEI



A HISTORY OF
BRITISH AND EUROPEAN KENDO
(1885-1974)



BY PAUL BUDDEN

Le livre de Paul Budden reproduit aussi beaucoup de documents et photos de l'époque évoquée par Pierre Chartrain. Il prend donc place ici sans problème.

MARABOUT



service

TONY THIELEMANS

LE GUIDE MARABOUT DE
L'AÏKIDO
ET DU
KENDO



